

Montant de la DJA de base			12000€	16000€	24000€	
			Plaine	Défavorisée	Montagne	
Critères de majoration			%			
HCF	Pas de parenté ou parenté > 3 ^{ème} degrés		15%	1800 €	2400 €	3600 €
HCF avec coût important	Installation HCF avec coût de reprise ou modernisation de plus de 100 000€			4000 €	4000 €	4000 €
1-Valeur ajouté et emploi	Un des deux critères	- +0,3 UTA d'emploi salarié créés (service de remplacement compris) - +15000€ d'augmentation de la Valeur ajoutée (selon les termes du plan d'entreprise)	20%	2400 €	3200 €	4800 €
2-Agroécologie	Un des 8 critères	- MAEC : tous types de MAEC - Apiculture : avoir des ruches sur toute la période d'engagement et 70 au moins à la fin de la période - Agroforesterie : avoir ou mettre en place avant la fin d'engagement 3ha de la SAU en agroforesterie - Adhésion à un GIEE - Certification environnementale niveau 2 ou de niveau 3 - Atelier AB ou en conversion - Adhésion à une AOP ou IGP de production animale ou végétale dont le cahier des charges impose une démarche agroécologique et qui figure dans une liste faisant l'objet d'un arrêté préfectoral (pas fait encore) - Amélioration énergétique : réaliser une étude sur les économies d'énergie via un diagnostic avec inscription d'au moins un investissement préconisé au PE	20%	2400 €	3200 €	4800 €
3-Installation difficile	Un des trois critères	- Grande aire urbaine : siège de l'exploitation et 60% de la SAU situés dans une commune appartenant à une grande aire urbaine INSEE et dont la densité est supérieure ou égale à 200 hab/km ² - Aire faiblement peuplée : siège de l'exploitation situé dans une commune dont la densité est inférieure ou égale à 15 hab/km ² - Installation précipitée : s'installer dans un délai de 12 mois après le décès ou la reconnaissance par la MSA d'un taux d'invalidité de 2/3 du cédant et reprendre à lui seul 80 % de la SAU du cédant	10%	1200 €	1600 €	2400 €
4-Coût de reprise ou de modernisation important	Montant investissements porté au PE : seront pris en compte les investissements de reprise, de renouvellement et de développement (investissements physiques et immatériels classiques, achat de foncier dans la limite de 50 000 €, achat de parts sociales)	De 100 000 € à 150 000 €		5000 €	8000 €	8000 €
		De 150 000 € à 200 000 €		7500 €	11500 €	11500 €
		De 200 000 € à 250 000 €		10000 €	15000 €	15000 €
		De 250 000 € à 300 000 €		12500 €	18500 €	18500 €
		Plus de 300 000 €		15000 €	22000 €	22000 €
Montant DJA Max				38800 €	52400 €	65600 €